



PCR NIVEAU 2

SECTEUR INDUSTRIE OPTION « NUCLÉAIRE »

CONTEXTE

Conforme à l'Article R4451-112 code du travail (désignation d'un CRP par l'employeur) et à l'Arrêté du 18 décembre 2019 (formation de la PCR).

OBJECTIF

Acquérir les connaissances réglementaires et techniques nécessaires à la fonction de Conseiller en RP Niveau 2 industrie secteur industriel, option nucléaire (mise en œuvre des principes radioprotections et appliquer les dispositions prévues par la réglementation). La CRP doit être en mesure d'identifier et de comprendre le risque, d'en mesurer les conséquences et de savoir le maîtriser.

CONTENU

• Module théorique :

- Organisation de la prévention des risques radiologiques et ses interfaces
- Cycle du combustible
- Évènements significatifs de radioprotection

• Module appliqué :

- Mesure et interprétation des résultats
- Gestion radioprotection d'un chantier

PUBLIC

Toute personne désignée pour assurer la mission de conseiller en radioprotection niveau 2 industrie option nucléaire.

PRÉREQUIS

- **Formation initiale** : maîtrise du français (oral et écrit) + Niveau baccalauréat à orientation scientifique ou réussite au test niveau bac + certificat niveau industrie SS et SNS en cours de validité
- **Formation renouvellement** : maîtrise du français (oral et écrit) + certificat niveau 2 industrie SS et SNS en cours de validité + certification option nucléaire en cours de validité + descriptif d'activité

MOYENS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES

- Théorique en module théorique et mise en situation pour les modules appliqués (travaux dirigés en groupe et travaux pratique en chantier école et en installation active).
- Un support de formation est remis à chaque stagiaire.

ÉVALUATION

Théorique (QCM et de questions ouvertes) et pratique (a minima oral)

DOCUMENTS DÉLIVRÉS SI RÉUSSITE DE L'ÉVALUATION

Certificat PCR (même date d'expiration que le certificat de la formation de niveau 2 industrie SS et SNS auquel il est rattaché)

PRIX ET DURÉE

- Formation initiale : 2 jours, 600€ HT/pers.
- Formation renouvellement : 1 jour, 300€ HT/pers.

NOTA

Formation inter ou intra entreprise sur demande ou conformément au planning des sessions avec un maximum de 14 stagiaires par session.